

COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le 23/03/2017

POLITIQUES DE L'EAU :

Les élus des bassins organisent leur solidarité

Le 28 mars 2017, les « élus des bassins versants » se constituent en association, l'Association Nationale des Elus des Bassins (ANEB).

Un point presse suivra cette assemblée générale constitutive qui permettra de présenter le contexte de création de l'Association et les motivations des élus fondateurs de cette nouvelle dynamique visant à fédérer et co-construire l'avenir des bassins.

Réduction de la biodiversité, raréfaction de la ressource en eau, amplification des risques d'inondations... face à l'urgence environnementale, les élus se mobilisent pour appeler à la mise en place d'une organisation territoriale à la hauteur des enjeux.

Alors que le législateur et les experts s'accordent sur le fait qu'une gestion optimale de l'eau s'assure à l'échelle des bassins versants, la nouvelle organisation territoriale la fragilise. La loi n'en a confié qu'une partie de manière obligatoire, à des collectivités dont le périmètre n'est souvent pas adapté au regard de celui des enjeux. De plus, elle ne prévoit pas les leviers suffisants pour que cet exercice soit réalisé dans un cadre solidaire et cohérent à l'échelle hydrographique. L'efficacité même du dispositif en est ainsi remise en cause.

La création de l'Association Nationale des Elus des Bassins (ANEB) répond donc à un double objectif :

- **Réclamer et accompagner la mise en place d'une organisation territoriale favorisant vraiment la gestion équilibrée, durable et intégrée de l'eau par bassin versant** (clarification des compétences et des responsabilités respectives de tous les acteurs, y compris de l'Etat ; complémentarité des actions aux échelles administratives et hydrographiques ; optimisation des financements et pérennisation des dispositifs d'appui ; généralisation des démarches de co-construction...);
- **Défendre les principes de solidarité entre les territoires et la prise en compte des besoins des collectivités** (mutualisation des expertises et des outils, échanges d'expérience, espaces de discussion...).

L'assemblée générale constitutive de l'association en validera le fonctionnement général, élira son président et constituera son comité exécutif transitoire. L'Association Française des Etablissements Publics Territoriaux de Bassin (AFEPTB), à l'origine de la création de l'ANEB, accompagnera la mise en place progressive de cette nouvelle association.

L'ANEB invite les journalistes à échanger avec ses membres fondateurs à l'issue de son assemblée générale constitutive, le 28 mars 2017 à 16h30 au Pavillon de l'eau (77 avenue de Versailles, 75016). Merci de confirmer votre participation auprès de l'AFEPTB : info@eptb.asso.fr

PJ : Liste des premiers membres fondateurs (membres actifs) (non exhaustive)